

# Numéraux composés

Théorie et exercices tirés du site  
Centre collégial de développement de  
matériel didactique

<http://www.ccdmd.qc.ca/>

Adaptés par Sylvie Blain

# Orthographe traditionnelle

- 264 : *deux cent soixante-quatre*
- 3851 : *trois mille huit cent cinquante et un*
- 4 700 000 : *quatre millions sept cent mille*
- 231<sup>e</sup> : *deux cent trente et unième*



# Nouvelle règle

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

Par exemple :

- 264 *deux-cent-soixante-quatre*
- 3851 *trois-mille-huit-cent-cinquante-et-un*
- 4 700 000 *quatre-millions-sept-cent-mille*
- 231<sup>e</sup> *deux-cent-trente-et-unième*

Il n'y a aucune exception.



# Rappel des règles qui ne changent pas ☹

- *mille* toujours invariable ;
- si multipliés, *vingt* et *cent* prennent un **s** **seulement** s'ils terminent le nombre
- *million* et *milliard* prennent un s lorsqu'il y en a plusieurs.



On ne met jamais de trait d'union entre le numérateur et le dénominateur.

Par exemple :

- $2/3$  *deux tiers*
- $2/5$  *deux cinquièmes*
- $56/4$  *cinquante-six quarts*
- $1/10$  *un dixième*
- $7/100$  *sept centièmes*

Comme on le constate, le dénominateur prend un s au pluriel.



# Avantages

- On distingue désormais *soixante et un tiers* ( $60 + 1/3$ ) de *soixante-et-un tiers* ( $61/3$ ).
- Cette nouvelle règle supprime de nombreuses difficultés et évite des pratiques jusque-là largement aléatoires.

